



« Pour un autre quotidien solidaire et citoyen »

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

Définition

En 2000 à Angers, dans le cadre de leur Assemblée Générale annuelle, les centres sociaux et socioculturels ont adopté “la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France” qui affirme:

1. Notre conception du centre social et socioculturel: être un foyer d’initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l’ensemble de la population d’un territoire.
2. Nos valeurs de référence: dignité humaine, solidarité et démocratie.
3. Nos façons d’agir fondées sur:
 - une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
 - des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
 - un partenariat actif et ouvert.
4. Notre engagement fédéral: un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

Pour les caisses d’Allocations Familiales, la circulaire animation de la vie sociale de juin 2012 pose trois finalités pour les centres sociaux:

1. l’inclusion sociale et la socialisation des personnes
2. le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires

3. la prise de responsabilité des usagers

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

La participation des habitants, pierre angulaire du projet centre social

La participation des habitants constitue l'existence même du projet centre social. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social. Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, ils deviennent acteurs de leur propre évolution. Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire.

La participation des habitants aux activités des centres sociaux peut prendre différentes formes. Ils s'impliquent dans les diverses activités proposées telles que l'aide aux devoirs, l'organisation de fêtes de quartier, le pontage d'expositions, etc. Ils s'investissent également dans la définition et la mise en oeuvre de projets d'insertion professionnelle, de lutte contre les discriminations, d'accès au logement... Lors des renouvellements de projets des centres, ils s'impliquent au sein de groupes de réflexion et comités de pilotage, prennent en compte toutes les composantes et les préoccupations du quartier en participant à la réalisation des diagnostics de territoires.

Les habitants peuvent aussi être administrateurs et participer à la gestion des centres sociaux ou aux relations avec les partenaires publics et privés (collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale, associations, etc.). Ces partenariats permettent de construire des projets qui correspondent à des besoins dans différents domaines, comme les loisirs, les sports, la culture, l'éducation, le soutien aux familles en difficultés, etc.

La participation des habitants est rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et salariés des centres sociaux. En analysant les situations locales des quartiers et en cernant mieux les besoins des habitants, tout le monde est gagnant. Les centres s'investissent selon une politique propre à leur territoire et les habitants se sentent valorisés parce qu'on prend le temps de les écouter et de construire avec eux. Les projets proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent. Les centres sociaux permettent ainsi de tisser des liens et de ne pas laisser de côté des personnes ou des familles isolées.

Au-delà-même de la participation, le Congrès du réseau des centres sociaux en 2013 a réaffirmé la nécessité pour les centres de contribuer à renforcer le **pouvoir d'agir des habitants**.